

### Personnes présentes

**Les enseignants** : Mmes Bouvier (directrice), André, Arrillaga, Champigneulle, Chassagne, Denis, Denoue, Fouquet, Kérangueven, Lenoir, Mariani, Micheau, Peigné, Poumellec, Tournadre, Vazzoler, Villanueva - M Amzaleg, M.Prost

**Les représentants de la mairie** : Mme Hannebelle, conseillère municipale

**La déléguée départementale de l'Education Nationale** : Mme Tachot

**Les représentants de parents d'élèves** : Mmes Thomas, Guicheney, Lesobre, Ravetier, Peymirat (PEEP)  
Mmes Nadot, Carayol, Fedane, Replumard, Trompeuse, Tesson, Schwing (FCPE)

**Personnes excusées** : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Mme De Marcillac, Maire-Adjoint en charge de l'Education et de la restauration

La séance débute à 18h30.

Préambule : Il est convenu que le compte-rendu du conseil d'école sera assuré par l'une des fédérations ou par un enseignant de l'école. Il fera l'objet d'une validation de Mme le maire-adjoint et des têtes de liste des fédérations, avant diffusion.

### Présentation des membres du conseil

Mme Tachot, déléguée départementale de l'Education Nationale, précise son rôle et sa fonction.

### Rentrée scolaire 2017-2018

L'effectif est de 342 élèves et 18 enseignants, répartis en 14 classes :

CP : Mme Peigné : 28 élèves ; Mme Villanueva : 27 élèves

CP/CE1 : Mme Poumellec : 24 élèves - 8 CP + 16 CE1

CE1 : Mmes Arrillaga/Denoué : 27 élèves, Mmes Chassagne/Denoué : 27 élèves

CE2 : Mmes André/Fouquet : 26 élèves ; Mme Mariani : 25 élèves

Mme Champigneulle : 22 élèves - 8 CE2 + 14 CM1

CM1 : Mmes Lenoir/Micheau : 27 élèves ; Mmes Denis/Kérangueven : 27 élèves

CM2 : Mme Tournadre : 24 élèves ; M. Amzaleg : 24 élèves ; M.Prost : 24 élèves

ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : 10 élèves

Autres personnes de l'Education Nationale qui interviennent à l'école :

- 4 Accompagnants d'Elèves en Situation d' Handicap : elles apportent une aide à des élèves de l'école. Les élèves de la classe ULIS bénéficient d'1 Auxiliaire de Vie Scolaire pour accompagner les enfants et aider l'enseignante.
- 1 enseignante pour des élèves allophones nouvellement arrivés en France. L'objectif du dispositif *Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A)* est d'assurer un enseignement intensif du français en coordination avec les activités de leur classe d'accueil.
- l'équipe du Réseau d'Aide Spécialisée des Enfants en Difficultés : 1 enseignante spécialisée (Mme Renaud) et la psychologue de l'Education Nationale (Mme Mevel).

Mme Renaud, enseignante spécialisée, présentera le RASED lors du deuxième conseil d'école.

**La rentrée en musique** : Proposée par le ministère de l'Education Nationale, l'objectif était de marquer de manière positive le début de l'année dans l'école.

Lors de l'accueil du matin, une chanson a été reprise dans le répertoire travaillé de la chorale de l'école.

L'après-midi, les Jeunesses Musicales de France (JM France), sous l'initiative de Madame Brière, responsable de l'action culturelle du Centre culturel Jean Vilar de Marly-le Roi, ont mis à disposition de l'école une flutiste-concertiste qui a assuré un moment musical au sein de l'établissement.

### Elections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le Vendredi 13 octobre 2017. Les votes par correspondance ont largement été privilégiés.

Sur 582 inscrits, 270 parents ont voté, soit un taux de participation de 46,39% (50% en 2016/2017).

**Résultats** : FCPE : 151 votes soit 56,98 % des suffrages exprimés - 8 sièges pourvus

PEEP : 114 votes soit 43,02 % des suffrages exprimés - 6 sièges pourvus

Pour l'année scolaire 2018/2019, il est envisagé que les horaires du bureau de vote soient modifiés : le matin, de 8h45 à 11h45, comme l'a mis en place l'école maternelle de secteur Les Chardrottes.

Un vote électronique serait souhaitable comme nouveau dispositif.

### **Coopérative scolaire :** (Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE )

Chaque année, un compte rendu financier fait apparaître le bilan. Il est approuvé et signé par des vérificateurs aux comptes, enseignants et parents extérieurs à la gestion, qui attestent la régularité et la bonne tenue des comptes.

Au 31 août 2017, le solde était créditeur de 3457,84 euros.

La participation libre et volontaire des familles a rapporté cette année 8014,00 euros (moyenne de 23 euros par enfant).

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur contribution.

Sont prévus pour 2017/2018 :

- un abonnement par classe : J'aime Lire, Un Jour une actu, Les belles histoires, Le Petit Quotidien
- l'adhésion + achat des livres au prix littéraire « les Incorruptibles » - 903,00 euros
- l'adhésion + achat des livrets au concours mathématiques Kangourou
- les entrées au cinéma du projet « Ecole et Cinéma » - 2,50 euros par enfant inscrit au dispositif
- les sorties pédagogiques, liées aux projets pédagogiques des classes

En plus de la coopérative, la ville alloue une somme par école et par année civile pour financer prestations culturelles, sorties pédagogiques et transports - somme allouée pour 2017 : 6881,01 euros (environ 20 € par enfant)

### **Association des Parents d'élèves « Les P'tits Victoriens »**

C'est une association de parents d'élèves hors fédérations, créée en Janvier 2016. Elle apporte un financement complémentaire à l'OCCE, en organisant des manifestations autour de la vie de l'école et des enfants : goûters, loto, kermesse de fin d'année ...

Par le biais de ces manifestations, elle anime la vie de l'école en créant des liens enfants-parents-enseignants.

Les bénéfices réalisés sont reversés à la coopérative de l'école sous forme de matériels, de participation en partie aux sorties scolaires.

En 2016/2017, l'association a financé l'achat d'une sonorisation pour l'école, en concertation avec les enseignants qui la remercient vivement. Une machine à pop-corn a également été achetée pour les événements festifs à l'école.

### **Actions du projet d'école et ses actions : projets et sorties pédagogiques**

Les projets de classe sont mis en œuvre en tenant compte des axes du projet d'école. Les axes prioritaires du projet d'école portent sur :

- **Axe 1 : La maîtrise de la langue française**  
→ améliorer l'orthographe du CP au CM2 ; participer au marathon orthographique ; travailler les différentes copies et les différentes dictées.
- **Axe 2 : Les principaux éléments de Mathématiques (Cycle 2 : construction du nombre ; Cycle 3 : raisonnement mathématique )** → participer aux concours « Koala » et « Kangourou »  
→ développer des stratégies pour résoudre des problèmes
- **Axe 3 : Les compétences sociales et civiques :**  
→ Respect et acceptation de la différence, Charte de la Laïcité, Vivre ensemble

Un avenant au projet d'école pour 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020 **Mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle** est en cours d'élaboration.

Ce parcours a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur :

- des **rencontres** : avec des œuvres artistiques, des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux de création, de conservation, de diffusion... ;
- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des **connaissances** : appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit en matière d'art, de décrire et d'analyser une œuvre

Présentation des principaux projets de classe :

→ **Projets d'Education Artistique et Culturelle : Arts du quotidien, spectacle vivant**

- Chorale de l'école : elle présentera son nouveau répertoire le Samedi 9 juin 2018.

- Musique :

- visite/ateliers (création de sons) à la Cité de la Musique le 8 décembre 2017 pour les classes de CM2 Mme Tournadre et CM1 Mmes Lenoir/Micheau
- concert à la Philharmonie de Paris en mai 2018 pour les classes de CM2
- création d'une chanson et sonorisation d'un conte destiné aux élèves de CP

- Dispositif départemental Ecole et Cinéma : l'objectif est de faire découvrir aux élèves des œuvres cinématographiques, au cinéma du Vésinet pour les classes de CP, CE1, CE2/CM1 ULIS.

Ce projet est financé par l'OCCE.

- Projet citoyen autour du théâtre, en partenariat avec le centre culturel Jean Vilar de Marly-le-Roi, pour les élèves de CE2 Mmes André/Fouquet et CE2/CM1. Enfants et parents assisteront à des représentations théâtrales. La première – 35 kg d'espoir, mis en scène à partir du roman d'Anna Gavalda - aura lieu le 28 novembre 2017.

Le projet s'articule autour de répétitions publiques, de visites de lieux culturels, d'ateliers de pratique artistique avec le concours de deux comédiens, Carl Hallak et Béatrice Bergeot.

Le financement est pris en charge par l'Education Nationale dans le cadre des projets PEAC et par l'OCCE.

Les Jeunesses musicales de France, la Médiathèque et le Conservatoire de Chatou sont associés au projet.

- Projet « Les arts du cirque » classes de CP, CE1 et 1 classe de CE2 Mme Mariani.

Objectif : construire un spectacle de cirque

• **Une journée au cirque** : Le projet pédagogique a débuté par une sortie à Villeneuve la Garenne

(manipulation de matériel le matin avec les artistes, repas avec les artistes et spectacle l'après-midi).

• Au cours de l'année, les compétences d'un intervenant permettront de travailler dans les classes les techniques du jonglage et de l'équilibre et de construire le spectacle.

• **Classe de découvertes** : sur le thème du cirque, du 14 au 18 mai 2018, à Saint Cyr (20 kms de Poitiers) pour deux classes (CP/CE1 Mme Poumellec et CE1 Mme Arrillaga).

Compte tenu du nombre de classes de même niveau à l'école et pour que toutes les classes d'un même niveau puissent bénéficier d'un projet de classe de découvertes, le conseil d'école demande :

→ si la ville a la possibilité de répartir le budget alloué aux classes de découvertes pour trois classes au lieu de deux classes.

→ ou de pouvoir bénéficier d'une partie du budget d'une école qui ne souhaite pas organiser de classe de découvertes.

→ **Histoire : Projet Puy du Fou** : pour les trois classes de CM2, le 11 et 12 juin 2018.

Les enfants pourront se représenter les différentes périodes historiques à travers des spectacles qui reprennent chacun une période de l'histoire. Cette sortie avec nuitée marquera la fin de la scolarité en primaire.

Le projet sera financé par une subvention exceptionnelle de la mairie (1200 euros), le budget « prestations culturelles » allouée par la ville, l'OCCE, les P'tits Victoriens et une vente de gâteaux à l'école.

La mairie et l'association Les P'tits Victoriens sont vivement remerciées de leur participation au projet.

→ **Langues vivantes** : projet de correspondance avec des élèves britanniques pour les classes de CM2.

→ **Lecture : Prix littéraire « Les Incorruptibles »** pour susciter l'envie de lire autour d'une sélection de livres. Ce projet citoyen engage l'élève à lire les titres sélectionnés, à donner un avis personnel, à participer à un vote. Les livres seront lus par les enfants à tour de rôle, tout au long de l'année scolaire. Un vote national aura lieu en mai 2018.

Ce projet est financé par l'OCCE.

→ **Rallye mathématiques Les Eurékades** pour résoudre des problèmes dans une dynamique de jeu, favoriser le travail en groupes, inciter le débat mathématique. Trois épreuves auront lieu dans le courant de l'année scolaire.

Les actions spécifiques du projet d'école sont validées.

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est soumis. Après lecture, il est validé par les membres présents.

### **Consultation sur les rythmes scolaires**

Fin juin, l'obligation de la semaine scolaire de 4.5 jours a été levée par un décret gouvernemental, ouvrant la voie au retour à la semaine de 4 jours. Les communes ont été une nouvelle fois appelées à se prononcer sur les rythmes scolaires.

La municipalité organise courant novembre une consultation auprès des familles au travers d'un questionnaire individualisé. De même, l'avis du conseil d'école est recueilli, à titre consultatif. La mairie souhaite recueillir l'avis des enseignants pour évaluer l'impact des rythmes scolaires sur l'apprentissage des élèves.

Avis des enseignants :

• Les enseignants ont aménagé leur emploi du temps, les contenus et les approches pédagogiques selon la longueur de la journée (fin de la journée scolaire à 16h30 ou à 15h00). Le mercredi est une matinée qui favorise des approches pédagogiques différentes.

• La journée de l'enfant n'est pas allégée puisque les enfants restent quasiment tous aux TAP.

• Les jours de TAP :

→ L'après-midi est courte (13h45 à 15h00) ce qui laisse peu de place aux apprentissages. Les enseignants manquent de temps et pressent les élèves.

→ Les activités qui demandent de la manipulation sont difficiles à mener car le temps est trop court (activités scientifiques, arts visuels).

→ Des enseignants libèrent leur espace-classe pour l'accueil des TAP. Or, après les temps de classe, les enseignants ont besoin d'y travailler (affichage, corrections, préparations).

• Le rapport des enfants vis-à-vis de l'adulte a changé (langage et comportement dans les locaux), les classes étant devenues un espace de travail sur le temps scolaire et un espace de jeux pendant les TAP.

• La fin de la semaine (Jeudi et vendredi) est difficile. Les élèves sont fatigués, moins disponibles aux apprentissages.

• Les résultats scolaires des élèves n'ont pas changé.

• Les plus petits (CP, CE1) ont des difficultés à se repérer dans la journée et dans la semaine.

Un vote à main levée a eu lieu pour se prononcer, à titre consultatif soit pour :

- garder les rythmes actuels avec une semaine de 4.5 jours (école le mercredi matin)

- revenir à la semaine de 4 jours (pas d'école le mercredi matin).

Résultat : retour à la semaine de 4 jours : • à l'unanimité pour les enseignants

• pour la majorité des parents présents, après avoir écouté l'avis des enseignants

• 2 abstentions

## **Travaux et équipement :**

### **Bilan**

#### - Equipement

- Installation d'un VNI, constitué d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur (classe 5).

Les approches pédagogiques sont de plus en plus favorisées dans les classes depuis l'installation des VNI.

- Connexion Internet dans la salle des professeurs : branchements et installations ont été faites depuis peu.

#### - Travaux

Réfection des plafonds du dernier étage (salle informatique, salle vidéo, salles 14, 15, 16) et des classes se trouvant sur l'aile droite du bâtiment.

Préparation du chantier (début juillet 2017):

- Mise en cartons du matériel éducatif de chaque classe a été réalisé par les professeurs.
- Démontage et mise en caisse des PC de la salle informatique
- Démontez les TNI et VPI
- Protection des sols et des meubles

Avant la rentrée du 4 septembre : remise en état

Les enseignants ont constaté que du matériel dont un VNI et des installations électriques avaient été endommagés durant les travaux. Le mobilier lourd n'avait pas été remis en place dans les classes.

Un important réaménagement a dû être fait avant la rentrée des élèves.

L'équipe enseignante remercie Monsieur Thomas et l'équipe des gardiens pour leur réactivité et la qualité de leurs interventions.

**Demandes :** Les enseignants demandent la pose de rideaux occultants pour assurer une bonne lisibilité sur l'écran de projection (classes 5, 10, 14, 15, 16)

**Prévisions : été 2018 :** Changement de la porte d'entrée de l'école, des portes du préau et des toilettes donnant sur la cour. Les sorties de secours seront redéfinies.

### **Dates des prochains conseils d'école**

Lundi 12 mars 2018 à 18h30

Mardi 19 juin 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.